

Image not found or type unknown



Assureur de la partie adverse

Par **thiebo**, le **01/06/2012** à **17:11**

Bonjour, rn rn J'ai demandé à mon assureur la réouverture d'un dossier suite à un accident de voiture. rn Les séquelles corporelles s'étant aggravées. rn L'assureur de la partie adverse (un assureur Suisse) n'existe plus ayant été racheté par une autre cie. Suisse. rn Mon assureur recherche la compagnie qui a repris les dossiers, mais depuis plus de 6 mois rn cette affaire traîne en longueur. rn Finalement, quelles sont les obligations de mon assureur cae c'est bien lui rn qui est mon interlocuteur. rn Merci de me donner une réponse rn B. THIEBO rn 72, rue des Merles rn 68100 MULHOUSE 0389461850